

RECTORAT DE L'ACADEMIE DE RENNES
DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

La Rectrice de la région académique Bretagne,

Rectrice de l'académie de Rennes,

Vu les articles L522-1 à L522-9 du Code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 72-581 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs certifiés,

Vu les lignes directrices de gestion ministérielles et académiques,

Arrête :

Article 1 : Les 79 professeurs agrégés hors classe dont les noms suivent sont inscrits par ordre de mérite sur le tableau d'avancement à la classe exceptionnelle du corps des professeurs agrégés au titre de l'année 2025 :

Rang	Nom	Prénom	Discipline	Etablissement
1	PINTO	MARIE	mathématiques	Lycée polyvalent Jean-Baptiste Colbert Lorient
2	SOULET	JEAN-MICHEL	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique	Lycée polyvalent Chaptal Saint-Brieuc
3	CORRE	JEAN-FRANCOIS	philosophie	SGT Education nationale du lycée agricole Théodore-Monod Le Rheu
4	HERY	MARC	mathématiques	Lycée polyvalent Henri Avril - Lycée des métiers de la maintenance Lamballe-Armor
5	HARNETT	SOPHIE	sciences de la vie et de la terre	Lycée général et technologique Bertrand d'Argentré Vitré
6	VERNET	FRANCOIS	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique	Lycée polyv. Marcellin Berthelot - Lycée des métiers des matériaux plastiques et composites et des outillages Questembert
7	BLANVILLAIN	LUC	lettres modernes	Lycée général et technologique Félix Le Dantec Lannion
8	CAM	NELLY	éducation musicale et chant choral	Lycée général et technologique Félix Le Dantec Lannion
9	BOISSIERE	CEDRIC	histoire	Université de Rennes 2 Rennes
10	GUENNEC	CLAIRE	lettres modernes	Lycée général François-René de Chateaubriand Rennes
11	GAIGNE	DIDIER	histoire	Lycée général et technologique Victor et Hélène Basch Rennes
12	ROUSSEL	MIREILLE	Sciences industrielles de l'ingénieur - ingénierie des constructions	Lycée polyvalent Pierre Mendès-France - Lycée des métiers du bâtiment et de l'énergie Rennes
13	LE BIHAN	DOMINIQUE	mathématiques	Lycée technologique Jean Chaptal Quimper
14	PAU	LAURENT	mathématiques	Lycée polyvalent Chaptal Saint-Brieuc
15	GAUDE	LAURENCE	mathématiques	Lycée général et technologique René Cassin Montfort-sur-Meu
16	ROLLIER	CATHERINE	lettres modernes	Lycée général et technologique François René de Chateaubriand Combourg
17	LE COUEDIC	PATRICE	histoire géographie	Lycée général et technologique Charles de Gaulle Vannes

18	LEVASSEUR	NICOLAS	mathématiques	Collège de Rhuys Sarzeau
19	GUILLO	BENEDICTE	mathématiques	Lycée général et technologique Joliot-Curie Rennes
20	MARTIN	THIERRY	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique	Lycée polyvalent Jean-Baptiste Colbert Lorient
21	DARGAY	EVELYNE	anglais	Institut National des Sciences Appliquées de Rennes Rennes
22	GUINARD	ISABELLE	mathématiques	Lycée général et technologique Félix Le Dantec Lannion
23	HERVE	GERARD	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique	Lycée général et technologique Beaumont - Lycée des métiers Redon
24	KERVAN	GAEL	lettres modernes	Lycée général et technologique Félix Le Dantec Lannion
25	BASLE	VERONIQUE	lettres classiques	Collège Paul Le Flem Pleumeur-Bodou
26	URNAUER	ANNE	anglais	Lycée polyvalent Pierre Mendès-France - Lycée des métiers du bâtiment et de l'énergétique Rennes
27	LERICHE	KARINE	mathématiques	Lycée général et technologique Dupuy de Lôme Lorient
28	QUERE-MARCHAL	ISABELLE	lettres classiques	Lycée général et technologique Anita Conti Bruz
29	BINOIS	SANDRINE	géographie	Lycée polyvalent Henri Avril - Lycée des métiers de la maintenance Lamballe-Armor
30	BAZILLAS	JEROME	mathématiques	Lycée polyvalent Jean Macé Lanester
31	CAUSEUR	NICOLE	sciences de la vie et de la terre	Lycée général et technologique Anita Conti Bruz
32	LAURENT	MARINA	histoire	Lycée général et technologique Eugène Freyssinet Saint-Brieuc
33	KERVAREC	ISABELLE	mathématiques	Collège du Vizac Guipavas
34	GELLERT	FRANCK	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie électrique	Lycée général et technologique Maupertuis Saint-Malo
35	CARIOU-VELLY	FRANCOISE	économie et gestion (agrégation interne)	Institut Universitaire de Technologie de Quimper, Université Bretagne Occidentale Quimper
36	PAUL	DANIEL	arts - arts plastiques	Lycée général et technologique Cornouaille Quimper
37	PEREZ	GIANNI	histoire géographie	Lycée général et technologique Victor et Hélène Basch Rennes
38	JUDDE DE LARIVIERE	BRUNO	géographie	Lycée général et technologique Joliot-Curie Rennes
39	CHAUVEY-CANTAGREL	CELINE	Sciences industrielles de l'ingénieur - ingénierie des constructions	Institut Universitaire de Technologie de Rennes, Université de Rennes Rennes
40	BOUTELOUP	VIRGINIE	mathématiques	Institut Universitaire de Technologie de Rennes, Université de Rennes Rennes
41	CARON	NOLWENN	sciences de la vie et de la terre	Lycée général et technologique François Rabelais Saint-Brieuc
42	PEYSSON	JEAN	éducation physique et sportive	Université de Rennes 2 Rennes
43	LACHAUD	BEATRICE	lettres modernes	Lycée polyvalent Brocéliande - Lycée des métiers du transport, de la logistique - Lycée des métiers de la maintenance des véhicules industriels Guer
44	MESMOUDI	MOHAMED	mathématiques	Collège de Fontenay Chartres-de-Bretagne
45	GAUDIBERT	JEAN-LOUIS	sciences de la vie et de la terre	Lycée général Emile Zola Rennes

46	LAFERTE GUEGO	MAGALI	sciences de la vie et de la terre	Lycée polyvalent Pierre Guéguin - Lycée des métiers de l'énergie industrielle - Lycée des métiers du nautisme Concarneau
47	CAVRET	MORGANE	économie et gestion option finance et contrôle	Université de Brest Brest
48	COSSON	BENOIT	mathématiques	Institut Universitaire de Technologie de Vannes, Université Bretagne Sud Vannes
49	ETIENNE	DOMINIQUE	biochimie - génie biologique	Lycée polyvalent Jean Macé Lanester
50	BOUDER	KARINE	sciences de la vie et de la terre	Collège François Clech Bégard
51	LE SOMMER	ANNAIG	sciences de la vie et de la terre	Lycée général et technologique Sévigné Cesson-Sévigné
52	MEMETEAU-GITTON	STEPHANIE	anglais	Lycée général et technologique Jean Macé Rennes
53	COSTES	JEAN-PHILIPPE	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique	Lycée general et technologique Alain Rene Lesage Vannes
54	GUEGAN	CHRISTINE	lettres modernes	Lycée général et technologique Benjamin Franklin Auray
55	CHEVET	ERIC	philosophie	Lycée général et technologique René Descartes Rennes
56	LE GOFF	PATRICK	arts - arts plastiques	Université de Rennes 2 Rennes
57	MEYER	GILLES	économie et gestion option finance et contrôle	Lycée général et technologique Bréquigny Rennes
58	DUGUE	CECILE	mathématiques	Lycée général et technologique François Rabelais Saint-Brieuc
59	BELLO	VALERIE	lettres modernes	Lycée général et technologique Bertrand d'Argentré Vitré
60	CHASLE	JEAN-CHRISTOPHE	économie et gestion option finance et contrôle	Université de Rennes (EPE) Rennes
61	BROCHERIEU	HERVE	économie et gestion option finance et contrôle	Institut Universitaire de Technologie de Vannes, Université Bretagne Sud Vannes
62	BEDEL	MARIANNE	sciences physiques option physique	Université de Bretagne Sud Lorient
63	KIOUS	LYES	sciences physiques option physique	Lycée général privé Sainte Anne Brest
64	LAMOUR LECOCQ	SYLVIA	sciences physiques option physique	Lycée polyvalent Henri Avril - Lycée des métiers de la maintenance Lamballe-Armor
65	GUILLEMOT	CATHERINE	espagnol	Lycée general et technologique Alain Rene Lesage Vannes
66	DIROU	HERVE	éducation physique et sportive	Collège Jules Léquier Plérin
67	MICHEL	LENAIK	éducation physique et sportive	Lycée général La Pérouse-Kerichen Brest
68	BEDELET	STEPHANIE	lettres modernes	Collège Jacques Prévert Romillé
69	GASTON	THIERRY	anglais	Lycée général Emile Zola Rennes
70	THEVENIN	MATHIEU	sciences sociales	Lycée général et technologique René Descartes Rennes
71	ROBREAU	SEBASTIEN	espagnol	Lycée général et technologique Ernest Renan Saint-Brieuc
72	LEGER PICHON	VALERIE	sciences physiques - physique appliquée	Lycée général et technologique Maupertuis Saint-Malo
73	TREHOT	FLORENCE	allemand	Collège Bourgchevreuil Cesson-Sévigné
74	PAUL	DOMINIQUE	mathématiques	Lycée général et technologique privé La Croix Rouge-La Salle Brest
75	MARQUANT	FRANCOISE	lettres classiques	Lycée général La Pérouse-Kerichen Brest
76	FIERDEHAICHE	LAURENT	arts - arts plastiques	Collège Pierre de Dreux Saint-Aubin-du-Cormier

77	GALERNE	STEPHANE	éducation physique et sportive	Lycée général et technologique Benjamin Franklin Auray
78	LARIVEN	XAVIER	sciences physiques	Lycée général et technologique René Cassin Montfort-sur-Meu
79	LE COCQ	OLIVIER	sciences physiques	Lycée polyvalent Henri Avril - Lycée des métiers de la maintenance Lamballe-Armor

Article 2 : Le présent arrêté est publié sur le site de l'académie de Rennes, www.ac-rennes.fr (rubrique Métiers & RH / vie de l'agent, rubrique Promotions, puis promotions des personnels / personnels enseignants 2d degré) et affiché pendant une durée de deux mois à compter de la date de signature dans les locaux du Rectorat de l'académie de Rennes, 96 rue d'Antrain Rennes.

Fait le 10 juillet 2025,



Nota :

La part des femmes parmi les agents promouvables à la classe exceptionnelle des professeurs agrégés est de 48.89 %, la part des hommes est de 51.11 %.

La part des femmes parmi les agents promus à la classe exceptionnelle des professeurs agrégés est de 51.90 %, la part des hommes est de 48.10 %.

VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- soit un recours gracieux ou hiérarchique,
- soit un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente. Ce recours n'a pas d'effet suspensif.

Si vous avez d'abord exercé un recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la présente décision, le délai pour former un recours contentieux est de 2 mois*

- à compter de la notification de la décision explicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ;
- ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de 2 mois dont disposait l'administration, en cas de décision implicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique.

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite de rejet intervient dans un délai de 2 mois après la décision implicite - c'est à dire dans un délai de 4 mois à compter de la notification de la présente décision - vous disposerez à nouveau d'un délai de 2 mois* à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

En cas de recours contentieux, vous pouvez saisir le tribunal administratif au moyen de l'application informatique "Télécours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

*4 mois pour les agents demeurant à l'étranger.